

QUESTION ORALE H-0163/09  
pour l'heure des questions de la période de session d'avril 2009  
posée conformément à l'article 109 du règlement  
par Rodi Kratsa-Tsagaropoulou  
à la Commission

Objet: Menace de récession dans le sud-est de l'Europe et répercussions sur l'économie européenne

Des analyses effectuées récemment par des instituts financiers internationaux et des agences de notation prévoient un ralentissement important de la croissance dans le sud-est de l'Europe et soulignent tout particulièrement le risque d'incapacité de remboursement des prêts de la part de consommateurs et d'entreprises. Une telle récession peut avoir des répercussions extrêmement graves sur l'économie des États membres de l'Union européenne, étant donné l'importance des investissements effectués dans la région par des entreprises et des banques d'Europe occidentale.

La Commission juge-t-elle pertinente la mise en place de mesures de soutien aux banques dans les pays du sud-est de l'Europe – dans le cadre des plans d'action nationaux relevant de la Politique européenne de voisinage –, en commun avec ces pays et, éventuellement, avec la Banque européenne d'investissement? Comment la Commission entend-elle exploiter les possibilités offertes par les moyens de financement disponibles, tels que l'Instrument d'aide de préadhésion (IPA) et l'Instrument européen de voisinage et de partenariat (ENPI), afin de revitaliser les économies locales et de conjurer le risque de récession?

Dépôt: 27.02.2009  
el